COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°15

14 NOVEMBRE 2018

LE SPORT DOIT RESTER UN VECTEUR DE COHÉSION SOCIALE ASSUMÉE

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle qui va instaurer des opérateurs de compétences (OPCO) en lieu et place des OPCA (organismes paritaires de collecte agréés), la F3C CFDT revendique que la branche sport demeure dans le futur OPCO de la cohésion sociale préfiguré par le rapport Marx-Bagorski, commandé par le ministère du Travail.
La F3C CFDT dénonce le passage en force de l'organisation patronale COSMOS qui n'a pas attendu que la branche se détermine sur son avenir pour s'engager unilatéralement dans le futur OPCO de la culture, de la communication et des médias. C'est faire peu de cas du dialogue social en général et montrer peu de respect des partenaires sociaux de la branche en particulier.
La F3C CFDT déplore également que le collège patronal de l'OPCA Afdas se soit rendu complice du COSMOS en le conviant à la table de négociation de l'accord de constitution de l'OPCO culture, communication, médias. Ce d'autant plus que les organisations syndicales des télécommunications et des industries graphiques, entre autres, n'ont pas été invitées à la négociation de l'accord de constitution de l'OPCO culture, communication, médias, alors même que la F3C CFDT revendique que ces secteurs rejoignent son périmètre de prérogatives en cohérence avec les filières métiers.

Face à ces pratiques déloyales, la F3C CFDT s'engagera et pèsera, donc, pour que le sport fasse partie du périmètre de l'OPCO de la cohésion sociale et, dans ce contexte, réserve sa signature de l'accord de constitution de l'OPCO culture, communication, médias.

La F3C CFDT soutient tout aussi fermement la création d'un OPCO culture, communication, médias comprenant le plus grand nombre possible de branches en cohérence avec son périmètre. Ce futur OPCO est essentiel pour l'intérêt des salariés comme des entreprises où ils sont contractés en matière de formation professionnelle. Soucieuse de sa pérennité, la F3C CFDT souhaite que la cohérence et l'éthique guident les actes de constitution de cet opérateur.

F3C CFDT 47-49 avenue Simon Bolivar 75950 PARIS Cedex 19
Tél. : +33(0)1 56 41 54 00 - fax : +33(0)1 56 41 54 01 - email : f3c@f3c.cfdt.fr - site : www.f3c.cfdt.fr